

ECT Industries

Exercice clos le 31 décembre 2009

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes consolidés**

ERNST & YOUNG Audit

ECT Industries

Exercice clos le 31 décembre 2009

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ECT Industries, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 23 « Risque client » de l'annexe qui expose un litige en cours avec un client.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

La note 2.3.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux frais de développement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans la note 2.3.3 de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques liés à la dépréciation du stock et des créances clients, tel que cela est décrit dans les notes 2.3.6 et 2.3.7 de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense, le 20 avril 2010

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Franck Sebag

GROUPE ECT INDUSTRIES

Comptes consolidés
Exercice clos au 31 décembre 2009

BILAN*(en milliers d'euros)*

ACTIF	<i>Note</i>	31/12/09	31/12/08
Écarts d'acquisition	1	203	273
Immobilisations incorporelles	2	1 142	1 056
Immobilisations corporelles	2	3 511	3 668
Immobilisations financières	3	155	30
ACTIF IMMOBILISE		5 011	5 028
Avances et acomptes versés		312	120
Stocks et encours	4	3 992	3 453
Clients et comptes rattachés	5	7 937	7 509
Impôts différés actifs	6	101	78
Autres créances et comptes de régularisation	7	1 070	1 276
Valeurs mobilières de placement		-	546
Disponibilités		3 072	1 940
ACTIF CIRCULANT		16 484	14 921
TOTAL DEL'ACTIF		21 495	19 949

PASSIF	<i>Note</i>	31/12/09	31/12/08
Capital social	8	1 844	1 844
Primes d'émission		2 243	2 243
Réserves consolidées		3 889	2 917
Résultat consolidé		1 489	1 208
Autres	8	252	-
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		9 213	8 212
INTERETS DES MINORITAIRES		-	-
PROVISIONS	9	409	422
Emprunts et dettes financières	10	3 593	3 294
Avances et acomptes reçus		2 266	1 764
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11	4 079	4 226
Autres dettes et comptes de régularisation	12	1 935	2 032
DETTES		11 873	11 315
TOTAL DU PASSIF		21 495	19 949

COMPTE DE RESULTAT*(en milliers d'euros)*

	<i>Note</i>	2009 <i>(12 mois)</i>	2008 <i>(12 mois)</i>
Chiffre d'affaires	13	24 099	19 951
Production stockée		395	648
Production immobilisée		659	458
Autres produits d'exploitation	14	697	78
Achats et variations de stocks	-	8 329	- 8 411
Impôts et taxes	-	487	- 450
Charges de personnel	-	8 356	- 7 324
Autres charges d'exploitation	-	4 584	- 2 833
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15	- 2 037	- 996
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 058	1 121
Charges et produits financiers	16	- 215	- 71
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES		1 843	1 050
Charges et produits exceptionnels	17	- 273	325
Impôts sur les résultats	18	- 10	- 111
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES		1 560	1 264
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1	- 71	- 56
RESULTAT NET DEL'ENSEMBLE CONSOLIDE		1 489	1 208
Intérêts minoritaires		-	-
RESULTAT NET PART DU GROUPE		1 489	1 208
Résultat par action (en euros)		1,26	1,04
Résultat dilué par action (en euros)		1,23	1,02

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES*(en milliers d'euros)*

Capitaux propres du groupe INDUSTRIES	ECT	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Autres	Total
31/12/2007		1 746	2 243	2 237	981		7 207
Affectation du résultat N-1				778 -	981	-	203
Augmentation de capital		98	-	98			
Résultat de la période N					1 208		1 208
31/12/2008		1 844	2 243	2 917	1 208	-	8 212
Affectation du résultat N-1				972 -	1 208	-	236
Acquisition de titres d'autocontrôle						- 252 -	252
Résultat de la période N					1 489		1 489
31/12/2009		1 844	2 243	3 889	1 489	- 252	9 213

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)

	2009 12 mois	2008 12 mois
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net des sociétés intégrées	1 560	1 264
<i>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>		
Amortissements et provisions (nets)	1 805	790
Variation des impôts différés	- 22	54
(Plus) / moins values de cession, nettes d'impôt	7	- 74
Autres	- 110	-
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	3 239	2 034
Variation des créances d'exploitation	- 446	- 1 188
Variation des stocks et encours	- 1 430	- 870
Variation des dettes d'exploitation	258	1 367
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 1 618	- 691
Flux net de trésorerie lié à l'activité	1 621	1 343
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 837	- 1 318
Cessions ou diminutions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5	333
Variation des immobilisations financières (1)	- 14	2
Incidence des variations de périmètre (2)	-	602
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 846	- 1 586
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	- 236	- 203
Acquisitions d'actions propres	- 252	-
Redevances de crédit-bail	- 194	- 125
Emissions d'emprunts (3)	822	1 210
Remboursements d'emprunts (4)	- 328	- 752
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 189	130
VARIATION DE TRESORERIE	586	- 113
Trésorerie à l'ouverture	2 486	2 598
Trésorerie à la clôture	3 072	2 485
VARIATION DE TRESORERIE	586	- 113

(1) dont prêt à un organisme collecteur de la participation à l'effort construction 132 K€

(2) La trésorerie nette décaissée dans le cadre de l'acquisition de la société Bayo se décompose comme suit :

- Montant décaissé par le Groupe	- 669
- Trésorerie acquise	67
Incidence des acquisitions sur la trésorerie du Groupe	- 602

(3) dont réserves de participation 214 K€ et nouvel emprunt bancaire de 600 K€

(4) dont réserves de participation 72 K€, avances conditionnées Oséo 104 K€, emprunts bancaires 143 K€

ANNEXE AUX COMPTES INTERMEDIAIRES CONSOLIDES

1. NATURE DE L'ACTIVITE, FAITS CARACTERISTIQUES ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1.1. *Nature de l'activité*

La société ECT Industries a été créée en février 1994 pour assurer la reprise de l'activité d'une société en redressement judiciaire. L'activité principale concerne l'électronique professionnelle: réparations, négoce de pièces détachées et composants, reprise de fabrication de matériels anciens. La société compte deux établissements : l'un à Noisy le Grand (93) et l'autre dans les Bouches du Rhône (13).

Par la suite, ECT Industries s'est développée notamment par croissance externe :

- 1995 : reprise des actifs d'une société située à Soyons (07) qui a pour activité principale l'adaptation des cockpits d'hélicoptères au pilotage avec des jumelles de vision nocturne ;
- 1998 : rachat de la société Monit'Air située à Crolles (26) dont l'activité réside dans le développement et la commercialisation d'enregistreurs de paramètres de vol ;
- 2000 : rachat de la société ECM située à Brive (19) ayant une activité de maintenance ;
- 2001 : acquisition de l'unité de production de la société SOCASUD Electronique à Toulon (83) qui devient un nouveau département d'ECT Industries basé à Toulon ;
- 2006 : reprise des actifs de la société Bruey située à Sannois (95) qui a une activité de maintenance aéronautique comparable et complémentaire à celles exercées sur l'actuel site de Maillane.
- 2007 : acquisition de 10% des titres de la société américaine Airborne Analytics créée en 2007, accompagnée de la signature d'un contrat de distribution des produits ECT aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique
- 2008 : acquisition de 100% des titres de la société Bayo basée à Appoigny (89) Aérodrome d'Auxerre-Branches.

En octobre 2006, la société ECT Industries a été admise sur le marché Alternext d'Euronext Paris S.A.

Suite à différentes opérations de restructuration, la société dispose aujourd'hui de sept établissements et d'une filiale, dont les activités complémentaires concernent le domaine des équipements électroniques pour l'aéronautique :

- un établissement basé à Noisy le Grand (93), qui est le siège social ;
- un établissement basé à Emerainville (77), dont l'activité est la fabrication d'équipements électroniques ;
- un établissement basé à Soyons (07), spécialisé dans les éclairages aéronautiques et enregistreurs de paramètres ;
- un établissement basé à Cuers (83), spécialisé dans les systèmes embarqués ;
- un établissement basé à Maillane (13), un établissement basé Taverny (95) et un établissement basé à Brive (19), dont l'activité est la maintenance d'équipements aéronautiques ;
- une filiale BAYO dont les activités sont le développement de logiciels de cartographie et de géolocalisation, la distribution de produits d'aviation et la réalisation de prestations de réparation des avions via la boutique et l'atelier situés sur l'aérodrome.

1.2. Faits caractéristiques

1.2.1. Rachat d'actions de la société

L'assemblée générale du 14 janvier 2009, a autorisé le conseil d'administration à acheter des actions de la société dans la limite de 10% de son capital.

Au 31 décembre 2009, la société a acquis 31.858 actions propres pour un montant de 252.322 euros comptabilisé en diminution des capitaux propres :

- Acquisition de 10.000 actions le 21/01/2009 au prix unitaire de 4,80 euros ;
- Acquisition de 20.000 actions le 24/11/2009 au prix unitaire de 9,30 euros ;
- La société dispose dans le cadre d'un contrat de liquidités de 1.858 actions propres acquises à un prix moyen de 9,59 euros.

1.2.2. Contrat de liquidités

Le 30 juin 2009, la société a conclu, pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction, un contrat de liquidité avec une société de bourse.

Le contrat a pour objet de donner mandat à la société de bourse pour qu'elle intervienne sur le marché pour le compte de la société en vue de favoriser la liquidité de transactions et la régularité des cotations de ses titres.

Pour permettre à la société de bourse de réaliser les interventions prévues, la société s'est engagée à porter au crédit du compte de liquidité la somme 126.000 euros et 10.000 titres.

Au 31 décembre 2009 ce contrat comprend 1.858 titres et 1.677 euros.

1.2.3. Souscription d'un emprunt bancaire

Pour financer l'acquisition des titres de la société E-Track Systems, son intégration dans le Groupe et le développement de nouveaux produits Tracking, la société a souscrit un emprunt bancaire de 600 K€ sur 5 ans.

1.2.4. Contrôle fiscal

Le contrôle fiscal portant sur les exercices 2006 et 2007 de la société ECT Industries SA s'est soldé au cours de l'exercice par un redressement de droits en matière de TVA à hauteur de 66 K€ qui a généré des intérêts de retard pour 3 K€.

1.3. Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2009, le périmètre de consolidation se présente comme suit :

Nom de la société	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Pays d'activité	Siège social	SIREN
ECT Industries	Société mère	-	-	France	11, bd de Champy 93160 Noisy le Grand	394 020 903
BAYO	Intégration globale	100 %	100 %	France	APPOIGNY (89380) Aérodrome d'Auxerre-Branches	344 936 414

La société détient également 10% des titres composant le capital social de la société américaine Airborne Analytics. En l'absence d'influence notable, la société Airborne Analytics n'est pas consolidée dans les comptes de la société ECT Industries.

2. PRINCIPES, METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables et les règles d'évaluation fixés par la loi et le code de commerce, en conformité avec le Règlement CRC n°99-02 du 29 avril 1999 relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales.

L'ensemble des méthodes préférentielles, lorsqu'elles sont applicables, est utilisé par le groupe.

La préparation des états financiers requiert de la part de la direction, certaines estimations et hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers et les notes annexes. Les réalisations peuvent s'avérer différentes de ces estimations par la suite.

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

2.2. Comparabilité des comptes

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes sont identiques à celles du dernier exercice clos le 31 décembre 2008. Les deux périodes peuvent donc être valablement comparées, étant précisé que l'exercice 2008 n'intègre que 9 mois d'activité de la société Bayo acquise le 1^{er} avril 2008.

Au regard de la prise de participation dans la société Bayo le 1^{er} avril 2008 et le changement d'activité intervenu dans cette société en 2008, les comptes consolidés établis au 31 décembre 2008 incluaient un compte de résultat consolidé retraité établi comme si l'acquisition était intervenue au 1^{er} janvier 2008.

2.3. Méthodes et règles d'évaluation

2.3.1. Méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dans lesquelles ECT INDUSTRIES SA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Les incidences des transactions entre les sociétés du groupe sont éliminées.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels arrêtés au 31 décembre, mis en harmonie avec les principes comptables retenus par le groupe.

2.3.2. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent :

- aux fonds commerciaux enregistrés dans les comptes individuels qui, en l'absence de possibilité d'évaluer séparément les éléments constitutifs, sont assimilés à des écarts d'acquisition ;
- à l'écart calculé entre le coût d'achat de participations acquises et la quote-part des capitaux propres correspondants. Cet écart est prioritairement affecté aux actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur. L'écart résiduel est inscrit en écart d'acquisition et affecté à chaque Unité Génératrice de Trésorerie susceptible de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprise.

Les écarts d'acquisition sont amortis en linéaire sur une durée de 5 ans qui reflète selon la Direction la durée de consommation des avantages économiques futurs.

Conformément au règlement 99-02 du CRC, le Groupe procède à des tests d'évaluation de ses écarts d'acquisition. Ces tests sont réalisés au moins une fois par an lors de la clôture des comptes et lors de la survenance d'indicateurs internes ou externes remettant en cause leur valeur nette comptable. Un amortissement exceptionnel est constaté, le cas échéant, afin de ramener ces derniers à leur juste valeur. En cas de comptabilisation d'un amortissement exceptionnel, la nouvelle valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est amortie sur sa durée de vie résiduelle.

2.3.3. Immobilisations incorporelles

▪ Frais de développement

Le groupe a opté pour la méthode préférentielle de l'activation de ses frais de développement (hors frais de recherche). Seuls les coûts (directs et indirects) qui sont directement attribuables à la production de l'immobilisation sont désormais incorporables au coût de production :

- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production, comprenant notamment les salaires et autres coûts liés au personnel directement engagé pour générer l'actif ainsi que les coûts de dépôt de brevet.

Les frais de développement sont amortis à compter de la mise en service des immobilisations produites, sur leur durée réelle d'utilisation, qui varie de 3 à 5 ans en fonction de la nature des projets

En cas d'échec ou de perspectives commerciales insuffisantes, un amortissement exceptionnel est comptabilisé pour la valeur nette comptable et l'immobilisation incorporelle est sortie du bilan.

▪ Logiciels

Les logiciels sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de 3 ans.

2.3.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, c'est à dire au prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Le groupe applique la méthode préférentielle prescrite par la réglementation française en inscrivant à l'actif de son bilan les biens exploités au travers des contrats de crédit-bail et assimilés. Ces contrats de location sont qualifiés de location-financement et font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés lorsqu'ils ont pour effet de transférer au groupe ECT INDUSTRIES la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens.

La valeur vénale du bien à la date de la signature du contrat est comptabilisée en immobilisations corporelles et un amortissement est constaté sur la durée de vie du bien. La dette correspondante est inscrite au passif avec enregistrement des intérêts financiers y afférents et le loyer de la redevance de crédit-bail est annulé au compte de résultat. Les subventions d'investissements sont amorties au même rythme que le bien financé.

A la différence des contrats de location-financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers dans le poste « autres achats et charges externes ».

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire à compter de leur première mise en service sur la durée d'utilisation probable :

▪ Terrains	non amortis
▪ Constructions	20 ans
▪ Installations techniques, matériel et outillage industriel	5 ans
▪ Installations générales, agencements divers	10 ans
▪ Matériel de transport	4 ans
▪ Matériel de bureau et informatique	3 ans

Les actifs immobilisés corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

2.3.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent aux éléments suivants :

- Titres de participation détenus sur la société Airborne Analytics ;
- Prêt à un organisme collecteur de la participation à l'effort construction ;
- Dépôts de garantie.

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice la valeur des titres de participation est comparée à leur valeur d'inventaire. La plus faible de ces deux valeurs est retenue au bilan. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.

Depuis sa création, la société réalise des versements auprès d'un organisme collecteur de la participation à l'effort construction sous forme de prêts. Ces versements auraient du être activés et non comptabilisés en charges. L'ajustement au titre des exercices précédents, comptabilisé en produit exceptionnel, s'élève à 109.879 euros. La contribution de l'exercice est de 22.303 euros.

2.3.6. Stocks

Les stocks de produits sont valorisés à leur coût de production qui comprend les coûts directs de production et les frais généraux de production, fixes et variables, qui sont encourus pour transformer les matières premières en produits finis.

Les stocks de produits finis sont suivis selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP).

Les marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée, le cas échéant, pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de réalisation, déduction faite des frais commerciaux de vente.

Le calcul des provisions pour dépréciation est le suivant :

Date du dernier mouvement	Taux de provisionnement
> 2 ans Activité Bayo	100%
> 1 an Activité ECT Industries	100%
< 1 an	-

2.3.7. Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. La société évalue périodiquement le risque de crédit et la situation financière de ses clients et une dépréciation est comptabilisée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

2.3.8. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titres d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

2.3.9. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires existant entre le résultat retraité pour être mis en harmonie avec les principes comptables du groupe et le résultat fiscal de chaque entité consolidée.

L'impôt différé est calculé en tenant compte du taux de l'impôt qui sera en vigueur sur 2010. Un impôt différé actif est constaté dès lors que les perspectives de recouvrement de cet actif sont probables.

2.3.10. Actions gratuites

Conformément aux principes comptables français, la charge correspondant à l'avantage accordé aux bénéficiaires de plans d'actions gratuites, à savoir la différence entre le prix d'exercice et la valeur de l'action à la date d'attribution, n'est pas comptabilisée. L'augmentation de capital est constatée pour le prix d'exercice lors de l'attribution définitive au bénéficiaire (cf note 8).

2.3.11. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constatées pour couvrir des risques et charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables, et qui ont pu être estimés de manière fiable.

2.3.12. Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière

Conformément aux dispositions de la loi française, la société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement aux organismes qui gèrent les programmes de retraite des cotisations calculées sur la base des salaires. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

La loi française exige également, le cas échéant, le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés du Groupe présent à la clôture en fonction de son ancienneté théorique le jour de son départ en retraite, selon des dispositions proches de la norme IAS 19 « Avantages du personnel », conformément à la recommandation 03-R-01 du Conseil National de la Comptabilité du 1er avril 2003. Le montant des engagements est évalué selon la méthode des unités de crédit projetées qui est une méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière. Cette méthode consiste à calculer le montant des droits projetés à la retraite au prorata de l'ancienneté sur la période de constitution de ces droits.

ECT Industries externalise une part significative du financement de cet engagement auprès d'une compagnie d'assurance au travers du versement de primes figurant dans les charges de l'exercice. Le taux de rendement de ces actifs est pour la période de 4 %.

La différence entre le montant de l'engagement total au titre des indemnités de fin de carrière et le montant dont le financement est externalisé auprès de la compagnie d'assurance est provisionnée dans les comptes du groupe.

Les versements effectués porteurs d'intérêts s'élèvent au 31 décembre 2009 à 236 milliers d'euros. Un versement 100 K€ a été réalisé au cours de l'exercice.

2.3.13. Avances conditionnées

Les avances conditionnées sont comptabilisées en dettes compte tenu de leur caractère remboursable.

2.3.14. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend principalement la vente de produits, et dans une moindre mesure des prestations de services.

Le chiffre d'affaires relatifs aux biens est reconnu au moment du transfert des risques et avantages aux clients, correspondant généralement à la livraison des produits.

Il n'existe pas de contrats à long terme compte tenu du délai de fabrication réduit.

Les prestations de services correspondent essentiellement à l'activité de réparation des produits vendus. Il n'existe pas de contrats de maintenance annuels. Le chiffre d'affaires est généré une fois les réparations réalisées.

2.3.15. Participation des salariés

Conformément aux dispositions du règlement 99-02, la participation des salariés est comptabilisée dans le poste « charges de personnel » du compte de résultat.

2.3.16. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe.

2.3.17. Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat net dilué, le résultat net part du groupe de l'exercice et le nombre moyen pondéré d'actions sont ajustés de l'incidence maximale de la conversion des éléments dilutifs en actions ordinaires. Est donc intégrée au calcul du résultat par action l'incidence de l'émission future éventuelle d'actions y compris celles résultant de la conversion d'instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante.

L'incidence à la baisse due à l'existence d'instruments pouvant donner accès au capital est déterminée en retenant l'ensemble des instruments dilutifs émis, quel que soit leur terme et indépendamment de la probabilité de conversion en actions ordinaires, et en excluant les instruments relatifs.

3. NOTES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

NOTE 1 : ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition ont évolué comme suit sur la période :

	31 décembre 2008	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2009
Ecart d'acquisition bruts	404	-	-	404
Amortissements	- 130	71	-	201
TOTAL NET	273	71	-	202

Les écarts d'acquisition se décomposent comme suit :

	Valeur brute	Amortissement linéaire		Valeur nette
		Antérieur	Période	
Fond de commerce	99	71	13	15
Ecart d'acquisition Bayo	305	60	58	187
TOTAL	404	130	71	202

En l'absence d'indices de perte de valeur, la société n'a pas procédé à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition.

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

L'évolution des immobilisations incorporelles et corporelles s'analyse comme suit :

VALEURS BRUTES	31 décembre 2008	Acquisitions	Reclassements	Cessions	31 décembre 2009
Frais de développement	1 661	659	-	309	2 011
Logiciels	220	6	-	-	226
Immobilisations incorporelles en cours	7	-	-	7	-
Immobilisations incorporelles	1 888	665	-	316	2 237
Terrains	626	-	-	-	626
Constructions	2 734	3	14	-	2 751
Installations et agencements	349	4	14	1	338
Matériel et outillage	987	132	-	37	1 081
Matériel de bureau et informatique	368	26	-	19	374
Divers dont matériel de transport	33	8	-	27	14
Immobilisations corporelles	5 097	172	-	84	5 185
TOTAL	6 985	837	-	400	7 422

L'évolution des amortissements s'analyse quant à elle comme suit :

AMORTISSEMENTS	31 décembre 2008		Dotations		Reclassements		Cessions		31 décembre 2009	
Frais de développement	-	711	-	551	-	-	309	-	-	954
Logiciels	-	116	-	25	-	-	-	-	-	141
Immobilisations incorporelles en cours	-	5	-	2	-	-	7	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	832	-	578	-	-	316	-	-	1 095
Terrains	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	489	-	141	-	14	-	-	-	644
Installations et agencements	-	156	-	34	-	14	1	-	-	175
Matériel et outillage	-	470	-	105	-	-	35	-	-	540
Matériel de bureau et informatique	-	281	-	37	-	-	13	-	-	305
Divers dont matériel de transport	-	33	-	0	-	-	22	-	-	11
Immobilisations corporelles	-	1 429	-	317	-	-	72	-	-	1 675
TOTAL	-	2 261	-	895	-	-	387	-	-	2 770
TOTAL NET		4 723	-	58	-	-	12	-	-	4 653

Le détail des immobilisations financées par crédit bail est le suivant :

VALEURS BRUTES	31 décembre 2008		Acquisitions		Cessions		31 décembre 2009	
Terrains	-	377	-	-	-	-	-	377
Constructions	-	1 869	-	-	-	-	-	1 869
TOTAL	-	2 247	-	-	-	-	-	2 247

AMORTISSEMENTS	31 décembre 2008		Dotations		Cessions		31 décembre 2009	
Constructions	-	248	-	100	-	-	-	347
TOTAL	-	248	-	100	-	-	-	347

TOTAL NET		1 999	-	100	-	-	-	1 899
------------------	--	--------------	---	------------	---	---	---	--------------

L'évolution des frais de développement s'analyse comme suit :

<i>Valeurs brutes</i>	31/12/2008	Augmentations	Diminutions	Reclassements	31/12/2009
Enregistreurs	856	108	147	-	816
<i>Projets terminés</i>	536	36	147	133	557
<i>Projets en cours</i>	320	72	-	133	259
Equipements	703	420	161	-	962
<i>Projets terminés</i>	492	106	161	32	469
<i>Projets en cours</i>	211	314	-	32	493
Systèmes de Visualisation pour la géolocalisation	102	131	-	-	233
<i>Projets terminés</i>	-	-	-	87	87
<i>Projets en cours</i>	102	131	-	87	146
TOTAL	1 661	659	309	-	2 011
<i>dont projets terminés</i>	1 028	142	309	253	1 114
<i>dont projets en cours</i>	633	517	-	253	898

L'amortissement correspondant s'analyse comme suit :

<i>Amortissements</i>	31/12/2008	Dotations	Diminutions	Reclassements	31/12/2009
Enregistreurs	382	241	147	-	476
<i>Projets terminés</i>	382	241	147	-	476
<i>Projets en cours</i>	-	-	-	-	-
Equipements	329	223	161	-	391
<i>Projets terminés</i>	329	223	161	-	391
<i>Projets en cours</i>	-	-	-	-	-
Systèmes de Visualisation pour la géolocalisation	-	87	-	-	87
<i>Projets terminés</i>	-	87	-	-	87
<i>Projets en cours</i>	-	-	-	-	-
TOTAL	711	551	309	-	954
<i>dont projets terminés</i>	711	551	309	-	954
<i>dont projets en cours</i>	-	-	-	-	-
<i>dont exploitation</i>	-	245	-	-	-
<i>dont exceptionnel</i>	-	306	-	-	-

Au 31 décembre 2009, les frais de développement nets figurant à l'actif du bilan s'analysent comme suit :

<i>Valeurs nettes</i>	31/12/2008	31/12/2009
Enregistreurs	474	340
<i>Projets terminés</i>	<i>154</i>	<i>82</i>
<i>Projets en cours</i>	<i>320</i>	<i>259</i>
Equipements	374	571
<i>Projets terminés</i>	<i>163</i>	<i>78</i>
<i>Projets en cours</i>	<i>211</i>	<i>493</i>
Systèmes de Visualisation pour la géolocalisation	102	146
<i>Projets terminés</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Projets en cours</i>	<i>102</i>	<i>146</i>
TOTAL	950	1 057
<i>dont projets terminés</i>	<i>317</i>	<i>160</i>
<i>dont projets en cours</i>	<i>633</i>	<i>898</i>

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31 décembre 2008	Augmentations	Diminutions	31 décembre 2009
Dépôts de garantie	27	- -	9	18
Titres US	3	-	-	3
Compte de liquidité	-	2	-	2
Prêt logement	-	132	-	132
TOTAL	30	134	9	155

NOTE 4 : STOCKS ET EN COURS

Les stocks et en cours se décomposent comme suit :

<i>Stocks</i>	31-déc-09	31-déc-08
Matières premières, approvisionnements	328	334
En cours de production	1 217	808
Produits intermédiaires	51	64
Marchandises	4 681	3 639
Valeur brute	6 276	4 846
Dépréciation des stocks de marchandises	-2 023	-1 393
Dépréciation des encours	-261	0
Valeur nette	3 992	3 453

NOTE 5 : CREANCES CLIENTS

Les créances clients ont une échéance à moins d'un an. Le détail du poste est le suivant :

<i>Clients</i>	31-déc-09	31-déc-08
Clients	7 543	6 664
Clients - Effets et virements à recevoir	238	408
Clients douteux	393	396
Clients - Factures à établir	115	396
Valeur brute	8 289	7 864
Dépréciation des créances clients	-352	-356
Valeur nette	7 937	7 508

NOTE 6 : IMPOTS DIFFERES ACTIFS

En l'absence de perspectives de bénéfices suffisants à court et moyen termes, les conditions pour activer les impôts différés sur les déficits reportables n'ont pas été considérées comme réunies au 31 décembre 2009 concernant la filiale Bayo.

Le montant des impôts différés actifs, soit 101 milliers d'euros, s'analyse comme suit :

<i>31/12/2009</i>	<i>Ouverture</i>	<i>Variation de la période au taux courant</i>	<i>Clôture</i>
Base déficits reportables	650	125	774
Décalages d'imposition	270	73	343
Total base	920	197	1 117
Impôts différés théoriques	307	66	372
<i>Impôts différés non comptabilisés</i>	228	43	271
<i>Impôts différés actifs - comptabilisés</i>	78	22	101

NOTE 7 : AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

L'ensemble des autres créances a une échéance à moins d'un an. La ventilation se présente comme suit :

<i>Autres créances</i>	<i>31-déc-09</i>	<i>31-déc-08</i>
TVA	127	118
Etat - Impôts sur les bénéfices	337	748
Personnel et organismes sociaux	11	20
Autres produits à recevoir	71	-
Charges constatées d'avance	187	328
Divers	37	62
Paiement des titres E-track	300	-
Total	1 070	1 276

NOTE 8 : CAPITAL SOCIAL**▪ Composition**

L'assemblée générale du 14 janvier 2009, a autorisé le conseil d'administration à acheter des actions de la société dans la limite de 10% de son capital. Au 31 décembre 2009, la société a acquis 31.858 actions propres qui ont été portées en diminution des capitaux propres de la société.

Au 31 décembre 2009, le capital social est composé de 1.189.596 actions de 1,55 euros de valeur nominale dont 31.858 actions d'autocontrôle.

▪ Capital potentiel

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2006, le conseil d'administration du 2 avril 2008 a procédé à l'attribution de 28.997 actions ordinaires gratuites de la société d'une valeur de 1,55 euros au profit de certains membres du personnel salarié de la société selon les conditions d'acquisitions suivantes :

- La période d'acquisition des actions sera d'une durée de deux ans à compter de leur date d'attribution par le conseil d'administration ;
- Les actions de la société devront être admises à la côte du marché Alternext d'Euronext Paris à l'issue de la période d'acquisition des actions par les bénéficiaires, soit à l'expiration de la période de deux ans suivant la date d'attribution par le Conseil ;
- La société, un jour au moins avant le terme de la période d'acquisition des actions par les bénéficiaires, devra être en mesure d'acquérir les actions à attribuer ou disposer des réserves suffisantes pour procéder à l'émission des dites actions ;

L'acquisition définitive des actions est subordonnée à des critères d'acquisition spécifiques déterminés par le conseil d'administration. Ces critères peuvent être collectifs ou individuels, par exemple des critères de performance.

A compter de l'acquisition définitive des actions débutera une deuxième phase, dite période de conservation d'une durée minimale de deux ans, pendant laquelle les propriétaires des actions attribuées gratuitement auront l'obligation de les conserver.

Le conseil d'administration du 14 avril 2010 a décidé que l'attribution des actions gratuites se ferait au moyen d'une augmentation de capital. Ainsi, aucun passif n'est à constater dans les comptes au 31 décembre 2009.

NOTE 9 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions se décomposent comme suit :

	31 décembre 2008	Dotations	Reprises	31 décembre 2009
Indemnités de fin de carrière	116	118	-	234
Provision pour litiges	231	-	150	81
Autres provisions pour risques et charges	75	94	75	94
TOTAL	422	212	225	409
	<i>dont exploitation</i>	202	222	
	<i>dont financier</i>	9	2	

Les provisions sur litige reprises ont été partiellement utilisées.

- ***Provisions pour litiges***

Le solde du poste correspond à des litiges salariaux provisionnés en fonction du risque encouru.

Il n'existe pas d'autre litige susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société.

- ***Autres provisions pour risques : provision pour garantie donnée aux clients***

Les produits et services concernant essentiellement l'aéronautique sont délivrés dans le cadre de réglementations très strictes garantissant leur fiabilité. Au regard des retours observés une provision pour garantie est comptabilisée afin de couvrir le coût total de retour en garantie des produits fabriqués ou réparés par la société. Au 31 décembre 2009 cette provision s'élève à 84 351 euros.

▪ **Indemnités de fin de carrière**

Les hypothèses de détermination des indemnités de fin de carrière (IFC) ont donc été déterminées comme suit :

	Hypothèses 2009	Hypothèses 2008
Modalités de départ à la retraite	- Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 63 ans.	- Pour l'ensemble des salariés : départ volontaire à 62 ans.
Application d'un taux de charges sociales	45 %	43 %
Taux d'actualisation	3,93%	4,10 %
Tables de mortalité	TF 00-02 TH 00-02	TF 00-02 TH 00-02
Taux d'augmentation des salaires (inflation incluse)	3%	3%
Taux de rotation	Taux moyen de 11%, lissé par classe d'âge à l'aide d'une fonction décroissante	Taux moyen de 7%,

Les hypothèses retenues appellent les précisions suivantes :

- Le taux de progression moyen des salaires (inclus 2% lié à l'inflation) a été déterminé toute catégorie socio-professionnelle confondue et quelque soit l'âge des salariés ;
- Les tables de vie TF 00-02 et TH 00-02, adoptées par décret en décembre 2005 sont communément utilisées pour l'engagement des indemnités de fin de carrière en France ;
- Le taux d'actualisation doit correspondre au taux de rendement des entreprises de première qualité, de même monnaie et de même durée que les engagements évalués. Au 31 décembre 2009, la durée du régime est supérieure à 7 ans. Le taux d'actualisation retenu est le taux Corporate Non Financial AA++ 7 à 10 ans de la zone euro selon la source iboxx ;
- Pour tenir compte de la plus grande mobilité des plus jeunes tranches d'âge, le taux de sortie moyen est réparti par âge en utilisant une fonction décroissante. Aucune distinction n'a été effectuée entre les différentes catégories socio-professionnelles.

L'incidence de l'ensemble de ces modifications a été comptabilisée dans le compte de résultat de l'exercice.

La différence entre le montant de l'engagement total au titre des indemnités de fin de carrière et le montant dont le financement est externalisé auprès de la compagnie d'assurance est provisionnée dans les comptes du groupe :

31 décembre 2009	
Dette actuarielle	470
Versements réalisés	- 236
Provision indemnités fin de carrière	234

NOTE 10 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières du groupe ont évolué comme suit :

	31-déc-08	Augmentation	Diminution	31-déc-09
Avances conditionnées	176	-	104	72
Emprunts bancaires	974	600	143	1 431
Réserves de participation	337	214	73	478
Emprunts liés au retraitement du crédit-bail	1 807	-	194	1 613
TOTAL	3 294	814	514	3 593

L'échéancier de remboursement au 31 décembre 2009 des emprunts et dettes financières s'établit comme suit :

	31-déc-09	Echéancier de remboursement		
		Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avances conditionnées	72	37	35	-
Emprunts bancaires	1 431	243	994	193
Réserves de participation	478	28	450	-
Emprunts liés au retraitement du crédit-bail	1 613	205	755	653
TOTAL	3 593	513	2 234	846

NOTE 11 : DETTES FOURNISSEURS

La ventilation des dettes fournisseurs se présente comme suit :

<i>Fournisseurs</i>	31-déc-09	31-déc-08
Fournisseurs	3 135	3 714
Effets à payer	297	43
Fournisseurs - factures non parvenues	647	469
Total	4 079	4 226

Les dettes fournisseurs ont une échéance à moins d'un an excepté une dette fournisseur de 593 K€ pour laquelle un protocole transactionnel signé début 2010 prévoit l'annulation d'une partie de la dette et le paiement du solde sur 3 ans.

NOTE 12 : AUTRES DETTES

Les autres dettes ont une échéance à moins d'un an et se décomposent comme suit :

<i>Autres dettes</i>	31-déc-09	31-déc-08
Dettes envers le personnel	759	796
Organismes sociaux	697	659
TVA	133	265
Etat - Charges à payer	237	195
Autres charges à payer	109	117
TOTAL	1 935	2 032

NOTE 13 : CHIFFRES D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est réalisé sur un seul secteur d'activité.

<i>Chiffre d'affaires</i>	2009			2008
	<i>France</i>	<i>Export</i>	<i>Total</i>	
Vente de marchandises	2 769	3 600	6 369	3 800
Production vendue de biens	7 280	4 630	11 910	10 743
Prestations de services	3 856	1 964	5 820	5 407
TOTAL	13 906	10 193	24 099	19 951

NOTE 14 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	2009	2008
Subventions d'exploitation	57	12
Reprises de dépréciations et provisions d'exploitation	542	3
Transfert de charges d'exploitation	90	46
Divers	8	17
Total	697	78

**NOTE 15 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DEPRECIATION
AUTRES PRODUITS**

	31 décembre 2008	Dotations	Reprises Autres produits	31 décembre 2009
Dépréciations	1 755	1 245 -	323	2 677
Provisions pour risques et charges	422	212 -	225	409
Sous-Total		1 456 -	547	
Amortissements		895	-	
TOTAL		2 352 -	547	
<i>dont exploitation</i>		2 037 -	542	
<i>dont financier</i>		9 -	5	
<i>dont exceptionnel</i>		305	-	

NOTE 16 : RESULTAT FINANCIER

	Produits	Charges
Produits de cession de VMP	67	-
Résultat de change	32	157
Charges d'intérêts	-	157
Divers	2	2
Total	101	316
	-	215

NOTE 17 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

	Produits	Charges
Pénalités		129
Dotations aux amortissements		305
Reclassement prêt logement	110	
Subvention	33	
Cessions d'actifs	5	12
Divers	32	8
Total	180	454
	-	273

NOTE 18 : IMPOT SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt comptabilisée sur la période se décompose comme suit :

		TOTAL
<i>Impôts courants</i>	Charges d'impôts calculées	- 605
	Crédits d'impôts	573
<i>Impôts différés</i>	Sur déficits reportables	-
	Sur décalages temporaires	22
TOTAL		- 10

dont impôts courants - 32

dont impôts différés 22

La preuve d'impôt se présente comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 489	1 208
Charge d'impôt effective	10	111
Amortissement des écarts d'acquisition	71	56
Résultat net des entreprises intégrées avant impôt	1 569	1 375
Taux d'impôts Groupe		
Taux d'impôt théorique	33,33%	33,33%
Charge d'impôt théorique	523	458

Décalages d'imposition :

- Crédits d'impôts	- 573	- 421
- Différences permanentes	16	12
- Carry back	-	12
- Impôts différés non constatés sur décalages temporaires	-	4
- Impôts différés actifs non activés	43	54

Charge d'impôt effective	10	111
Taux d'impôt effectif	0,61%	8,07%

4. AUTRES INFORMATIONS

NOTE 19 : *ENGAGEMENTS HORS BILAN*

▪ *Tableau de synthèse des engagements donnés*

Engagements donnés	31/12/2009
<i>Engagements financiers</i>	
Cautions de contre-garantie sur marchés	248
<i>Dettes garanties par des sûretés réelles</i>	1.031
TOTAL	684

Le seul engagement reçu concerne la garantie de passif émise dans le cadre de l'acquisition des titres de la société E-Track Systems.

▪ *Cautions sur marchés*

Ces engagements concernent des garanties bancaires données sur des marchés export pour 248 milliers d'euros.

▪ *Hypothèque et nantissement*

La société a hypothéqué le bâtiment d'Emerainville acquis en 2007 en garantie du prêt bancaire de 500 K€ souscrit à cet effet.

Pour garantir l'emprunt de 600 K€ contracté au cours de l'exercice, la société s'est engagée à nantir les titres de la société E-Track au profit de la banque (Promesse de nantissement suivi du nantissement des actions lors du transfert de propriété des titres au 1^{er} janvier 2010).

Le prêt ayant été accordé en considération des associés et dirigeants actuels, toute modification de nature juridique de la société permettrait à la banque d'exiger un remboursement anticipé du prêt.

▪ *Covenants bancaires*

Le contrat d'emprunt souscrit en 2008 auprès de la Banque Palatine pour un montant de 500 K€ prévoit notamment l'exigibilité anticipée du remboursement de l'emprunt si la société ne respecte pas les ratios suivants (calcul sur la base des comptes individuels d'ECT Industries) :

- Situation nette \geq à 90% de la situation nette au 31/12/2007
- Fonds propres \geq Endettement à moyen et long termes
- Endettement net des disponibilités et valeurs mobilières de placement \leq 2 x Situation nette

Au 31 décembre 2009 ces ratios sont respectés.

▪ *Engagements de paiements futurs*

Obligations contractuelles	Total	Paiements dus par période		
		A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Contrats de location simple	400	163	237	-
TOTAL	400	163	237	-

▪ *Autres engagements financiers*

La société a bénéficié d'un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune au titre des aides obtenues d'Oséo Innovation d'une durée de 9 ans qui prévoit en cas de réalisation d'un chiffre d'affaires relatif à ce projet, le versement à Oséo Innovation de 2% du chiffre d'affaires ainsi réalisé jusqu'à concurrence du remboursement de l'intégralité de l'abandon de créance soit 198 K€.

▪ *Droit individuel à la formation*

Au 31 décembre 2009, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du D.I.F par les salariés du groupe s'élève à 12.174 heures. Ces heures n'ont pas encore donné lieu à des demandes de formation effectives.

A la connaissance du groupe, il n'existe pas d'autres engagements hors bilan significatifs ou qui pourraient le devenir dans le futur.

NOTE 20 : *EFFECTIF MOYEN*

L'effectif du groupe se décompose comme suit :

	Personnel salarié
Cadres	53
Agents de maîtrise & techniciens	51
Employés	44
Ouvriers	13
TOTAL	161

NOTE 21 : RISQUE DE MARCHE***Risque d'actions***

ECT Industries détient des actions propres pour une valeur de marché de 299 milliers d'euros au 31 décembre 2009. Une variation de 10% de la valorisation du titre ECT Industries au 31 décembre 2009 aurait une incidence d'environ plus ou moins 30 milliers d'euros sur les capitaux propres consolidés du Groupe ECT Industries.

Risques de taux

Les emprunts bancaires en cours contractés par ECT Industries sont à taux fixe. L'échéance de ces emprunts n'est pas à court terme, en conséquence, la société n'est pas soumise à un risque de taux.

Risque de change

Au 31 décembre 2009, les comptes bancaires d'ECT Industries étaient créditeurs de 13 KUSD. Par ailleurs les soldes clients et fournisseurs en dollars au 31 décembre 2009 s'élevaient respectivement à 6 KUSD et 709 KUSD.

Au 31/12/2009	Dollars américains
Actifs financiers	19
Passifs financiers	709
Position nette avant gestion	690
Hors bilan	-
Position nette après gestion	690

NOTE 22 : REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice 2009 aux organes de direction de la société est de 155 milliers d'euros. Le montant des provisions pour indemnités de fin de carrière des organes de direction est de 30 milliers d'euros.

NOTE 23 : EVENEMENTS POSTERIEURS***Prise de participation dans la société E-Track***

La société E-Track Systems développe et commercialise des produits de tracking satellite.

La société ECT Industries a signé un protocole d'acquisition de la totalité des parts de la société E Track Systems le 17 décembre 2009 pour un prix de 300 K€ versé en numéraire avec une date d'effet de la cession au 1^{er} janvier 2010. Le prix payé a été comptabilisé au 31 décembre 2009 dans le poste « Autres créances ».

Le protocole prévoit la mise en œuvre d'une garantie de passif jusqu'à l'expiration des délais de reprise de l'administration pour les dommages sociaux et fiscaux, et jusqu'au 31 décembre 2011 pour le reste. La garantie ne peut être actionnée qu'au-delà d'un montant de dommages cumulés supérieur à 50 K€, étant précisé que le montant des indemnisations limité à 100 K€ ne concernerait que la somme au-delà de la franchise de 50 K€.

Risque client

Suite à des problèmes de qualité sur des produits acquis, un client a dénoncé un contrat d'un montant ferme de 1.865 K€ et d'une tranche conditionnelle de 803 K€.

Au titre de ce contrat la société a perçu des acomptes à hauteur de 1,4 M€ qu'elle devrait être amenée à rembourser en partie. Parallèlement, la société a engagé une négociation avec le fournisseur des produits défectueux.

Les encours relatifs à ce contrat ont été totalement dépréciés. Les autres stocks n'ont pas fait l'objet d'une dépréciation en raison de possibilités de revente.

Modification du capital social

Utilisant l'autorisation conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2006, le conseil d'administration du 14 avril 2010 a procédé à une augmentation du capital pour attribution d'actions gratuites aux salariés, portant le nombre d'actions de 1.189.596 à 1.215.593 actions.

Convention d'intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale avec la société Bayo a été mise en place à compter du 1^{er} janvier 2010.